CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E76189** **VALABLE JUSQU'AU** **28/06/2027**

ÉDITÉ LE 31/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2007

Raison sociale : DUMAINE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2015

Capital : 50 000

19 RUE RAYMOND PERSIGANT
72100 LE MANS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 500 410 691

Siret : 500 410 691 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3259190

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 052320874023

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 052320874023

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/03/2026

Téléphone : 02 43 85 84 00 **Fax :**

Portable : 06 47 30 11 26

Responsabilité légale :
DUMAINE JÉRÉMIE CO-GÉRANT / DUMAINE JOACHIM CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarldumaine@gmail.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 576 516 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	5	20/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/08/2026 15:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.